

BABY PLUS

Ein Angebot verschiedenen Gemeinden
in Zusammenarbeit mit der Initiative Liewensufank

Das Leben von frischgebackenen Eltern ändert sich mit der Geburt des Kindes von Grund auf. Der Bedarf an Unterstützung und Informationen ist für alle Eltern gleich hoch. In der heutigen Zeit sind Eltern vermehrt auf sich alleine gestellt, trotz der Möglichkeit mittels digitaler Medien überall und jeden sofort um Rat zu fragen. Diese Flexibilität und Schnelligkeit, um an alles kostenlos heranzukommen, birgt zugleich auch ein Risiko, so dass man leider auch nicht wissen kann inwiefern die Info vertrauenswürdig ist.

Die Unterstützung, die man von Fachfrauen des Service "BabyPLUS" bekommen kann, ist fundiert und von hoher Qualität. Das Team besteht aus sehr kompetenten und einfühlsamen Fachfrauen (Hebammen, Pädagoginnen und andere qualifizierte Fachleute aus dem Säuglingsbereich), die mit ihrer jahrelangen Erfahrung die Eltern unterstützen können.

Dieser Service wird in verschiedenen Sprachen angeboten. Die Inanspruchnahme dieser Dienstleistung ist für die Eltern kostenlos und unverbindlich!

Wie kann man den Service "BabyPLUS" in Anspruch nehmen?

Der erste Schritt ist herauszufinden, ob die Gemeinde, in der man lebt, diesen Service anbietet. Falls man diese Information nicht auf der Webseite der Gemeinde finden kann, kann man auch bei der Gemeindeverwaltung direkt anrufen.

Hat die Gemeinde eine Partnerschaft mit der Initiative Liewensufank, so kann man entweder per Anruf oder mit einem digitalen Formular auf unserer Webseite (www.liewens-ufank.lu) um eine Kontaktanfrage beten. Siehe auch QR-Code im untenstehenden Kasten.



Wie kann man sich einen Besuch einer Mitarbeiterin vom Service "BabyPLUS" vorstellen?

Liegt eine Kontaktanfrage vor, so nimmt eine Mitarbeiterin des Teams Kontakt mit den Eltern auf, um die "BabyPLUS" Dienstleistungen genauer vorzustellen und vereinbart einen Termin. Beim Besuch zu Hause wird auf die Fragen der Eltern eingegangen. Die Mitarbeiterin unterstützt die Familie und kann bei Bedarf auch andere Dienstleistungen vermitteln. Falls erwünscht, kann das Baby gewogen werden und die Entwicklung besprochen werden. Bei Bedarf können weitere Termine vereinbart werden. Vorgesehen sind zwischen 4 und 8 Terminen im ersten Lebensjahr des Babys.

Zweck ist es, den Eltern die bestmöglichen Startchancen für das Leben mit ihrem Baby zu bieten.

Ab wann kann man den Service "BabyPLUS" in Anspruch nehmen?

Bereits ab der Schwangerschaft können Eltern, oder die werdende Mutter einen Termin vereinbaren. Der Zeitraum, um vom kostenlosen Service zu profitieren, ist auf das Alter des Kindes (12 Monate) begrenzt.

Was kann man tun, falls die Gemeinde keinen Service "BabyPLUS" anbietet und man Hilfe braucht?

In dem Fall können Eltern sich an unsere kostenlose Baby Hotline wenden. Fragen und Unsicherheiten zu den Themen Schwangerschaft, Geburt, Elternschaft, Stillen oder Gesetzgebung können hier am Telefon geklärt werden und bei Bedarf kann auf andere Dienstleistungen der Initiative Liewensufank hingewiesen werden. Mehr Infos unter www.liewensufank.lu.

GEMEINDEN MIT DEM "BABYPLUS" ANGEBOT // COMMUNES PROPOSANT LE SERVICE BABYPLUS

• Differdange:	58 771-5858
• Dudelange:	51 61 21-730
• Bettembourg:	51 80 80 2404
• Sanem:	59 30 79-888
• Betzdorf:	621/69 65 69
• Kayl-Tétange:	56 66 66-444
• Mondorf-les-Bains:	36 05 97-30
• Frisange:	621 500 00

Die Zusammenarbeit mit weiteren Gemeinden ist geplant.
// La collaboration avec d'autres communes est en cours



Einschreibung ONLINE
Inscription EN LIGNE
Inscrição ONLINE

Qu'est-ce que le service BABYPLUS ?

La vie d'un nouveau parent change radicalement à la naissance de l'enfant. Le besoin de soutien et d'information est le même pour tous les parents.

De nos jours, les parents sont de plus en plus livrés à eux-mêmes, malgré la possibilité d'utiliser les médias numériques pour demander immédiatement conseil à tout le monde.

Cette flexibilité et cette rapidité pour accéder à tout gratuitement comportent également un risque, de sorte que vous ne pouvez malheureusement pas savoir dans quelle mesure les informations sont fiables.

Le soutien que vous pouvez obtenir de la part des spécialistes du service «BabyPLUS» est professionnel et de haute qualité.

L'équipe est composée de spécialistes très compétents et empathiques (sages-femmes, pédagogues et autres spécialistes qualifiés du secteur infantile) qui peuvent soutenir les parents avec leurs années d'expérience.

Le service est proposé dans différentes langues, l'utilisation de ce service est gratuite et sans engagement pour les parents.

Comment puis-je avoir accès au service «BabyPLUS» ?

La première étape consiste à savoir si la commune dans laquelle vous vivez offre ce service. Si vous ne trouvez pas ces informations sur le site Web, vous pouvez également appeler votre commune.

Si votre lieu de résidence a un partenariat avec l'Initiative Liewensufank, vous pouvez prendre contact soit par téléphone, soit en utilisant le lien via notre site internet, soit en scannant le code QR (page de gauche).

Comment se déroule la visite d'une collaboratrice du service «BabyPLUS» ?

Une fois la demande de soutien reçue, un membre de l'équipe prend contact assez

rapidement par téléphone avec la famille pour expliquer plus en détail le service BabyPLUS et prendre rendez-vous à leur domicile. Lors de la visite, la collaboratrice répond aux questions des parents au sujet du bébé mais pas uniquement. Comme déjà cité précédemment, beaucoup de familles se retrouvent livrées à elles-mêmes en étant notamment confrontées à des problématiques administratives, financières, ou autres.

La collaboratrice soutient la famille dans sa globalité et propose d'autre service pour tout ce qui ne concerne pas le développement du bébé.

Les collaboratrices sont munies d'une balance et peuvent prendre le poids du bébé si les parents le désirent.

Un autre rendez-vous est convenu au souhait de la famille. Le soutien du service BabyPLUS prévoit entre 4 et 8 rendez-vous pendant la première année du bébé.

Le but est de donner aux parents les meilleures opportunités de départ pour la vie avec leur bébé.



A partir de quand puis-je bénéficier du service «BabyPLUS» ?

Les parents ou la future maman peuvent prendre rendez-vous dès la grossesse. La période pour bénéficier du service gratuit est limitée à la première année de vie de l'enfant.

Que faire si votre commune ne propose pas de service «BabyPLUS» ?

Dans ce cas, les parents peuvent contacter notre Baby Hotline. Celle-ci est gratuite. Les questions et incertitudes sur les thèmes de la grossesse, de l'accouchement, de la parentalité, de l'allaitement ou de la législation peuvent être clarifiées par téléphone et, si nécessaire, d'autres services de l'Initiative Liewensufank peuvent être consultés. (Voir notre site internet www.liewensufank.lu)



Responsable de service

Depuis mai 2020, Mme Sandrine Bruno coordonne le service BabyPLUS. Elle est venue renforcer l'équipe en 2019 et apporte une expérience dans le domaine de l'enfance, la jeunesse et la famille.

Sa mission à plusieurs volets :

- Prendre en charge les nouvelles demandes et les dispatcher au sein de l'équipe qui elle est constituée de 3 collaboratrices.
- Soutenir les familles, jeunes parents dans le cadre du service BabyPLUS.
- Rester en contact avec les communes conventionnées et être présente auprès de nouvelles communes qui désirent offrir ce service à leurs résidents.
- Promouvoir le service dans les communes conventionnées.